

## DOSSIER DE DEMANDE DE FONDS SOCIAL

Année 2022/2023

### NOTE AUX PARENTS

Vous trouverez ci-dessous, le dossier d'aide du fond social.  
Le dossier devra être complété, signé avec toutes les pièces  
Justificatives et restituer au bureau de l'intendance

**Avant le 30/09/2022**

**NOM :**

**PRENOM :**

**CLASSE :**

- DP :	<input type="checkbox"/> OUI	<input type="checkbox"/> NON
- BOURSIER :	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON	Echelon :
TARIF DEMI PENSION :		

Le Ministère de l'Education Nationale a créé le Fonds Social pour aider les élèves dont les familles sont confrontées à des difficultés qui ne leur permettent pas de faire face aux dépenses de scolarité, aux frais de vie scolaire ou de restauration.

Votre demande concerne (cocher la ou les cases concernées) :

- Demi-pension.
- Fournitures scolaires (à préciser) :
- Autres (à préciser) : Dans le cadre de Resto collège pour appliquer les tarifs de la cantine.

Vous devez compléter la partie gauche du dossier et le remettre à l'intendance avec les pièces justificatives.

**Motif de la demande** (obligatoire):

- Demi-pension
- Fournitures scolaires
- Frais de transports
- Aides aux voyages et aux sorties
- Autres

**NOM**

**: PRENOM :**

**CLASSE :**

COMPOSITION DE LA FAMILLE:

1°) Les responsables de l'élève :

Nom - Prénom	Date de naissance	Activité

Adresse : \_\_\_\_\_

Code Postal : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_

Tél : \_\_\_\_\_

2 °) Les enfants : (préciser si hors foyer)

Nom - Prénom	Date de naissance	Activité ou Etablissement

3°) Autres personnes (vivant au domicile) :

Nom - Prénom	Date de naissance	Profession

Signature du responsable :

Date :

## LISTE DES PIÈCES À FOURNIR

NOM :

PRENOM :

CLASSE :

LISTE DES PIÈCES À FOURNIR : (Photocopies)

### ATTENTION : LE SECRETARIAT NE FERA AUCUNE PHOTOCOPIE

- dernier avis d'imposition avis 2023 sur revenus 2022.  
En cas de changement récent, fournir les derniers justificatifs de ressources.
- Attestation de quotient familial.
- Dossier de surendettement :             oui             non
- RIB obligatoire.

Les demandes seront étudiées, dans le respect de l'anonymat des familles, par une commission présidée par le Chef d'Établissement.

Si vous le souhaitez, vous pouvez prendre un rendez-vous avec l'assistante sociale, dont vous trouverez les coordonnées ci-après :

- Mme EVEILLE : 01.34.64.23.51

## CADRE RESERVE A L'ADMINISTRATION

Revenu brut global	
Prestations familiales	
Situation Familiale	Célibataire: <input type="checkbox"/> Marié : <input type="checkbox"/> Veuf/Veuve : <input type="checkbox"/> Concubinage : <input type="checkbox"/>
Nombre total d'enfant à charge	
QF/ mois CAF	